sociation le le bien isse ; par lee aussi tions se

nt eu à ns poliir et le grande

n peut vernever un

ercles oi du trop se de

des n. ulté été ute

ée 1e par la discussion et l'adoption de résolutions sages et prévoyantes.

Il est plus facile à une corporation de soutenir une bonne idée, une suggestion avantageuse qu'il ne l'est à un individu. La responsabilité n'est plus la même.

Le programme ci-dessous pourrait alimenter la discussion et fournir matière à progrès pendant très longtemps:

## VOIRIE.

Le cercle pourrait s'occuper de l'amélioration des routes et chemins publics. Se renseigner sur les moyens les plus économiques d'arriver à ce résultat si désirable et engager les conseils municipaux à mettre en pratique ce que l'intérêt général demande.

Le cercle pourrait aussi se prononcer sur l'utilité de différents cours d'eau et exercer un influence considérable sur les décisions entre les intéressés.

Le cercle pourrait demander à la législature et au conseil municipal de protéger plus efficacement les vergers etc, par l'obligation imposée aux négligents de détruire les insectes, chenilles etc. Voir à la protection des oiseaux.

Le cercle pourrait notifier le conseil et exiger de lui qu'il voie à la destruction des mauvaises herbes qui foisonnent souvent le long des routes, etc.

Enfin, comme corps légalement organisé, le cercle pourrait forcer le conseil à s'acquitter de ses devoirs envers la société, ce qui scrait absolument désagréable de faire pour un individu.